

### LE CONTEXTE

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Cimetière et lieux de culte (croix blanches)

### LE ZONAGE

Délimitation des zones

**LES SOUS-SECTEURS LIÉS A LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION**

- ...PI : zone située en secteur potentiellement inondable d'après l'étude de caractérisation des risques naturels de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

**LES AUTRES ENJEUX LIÉS AUX RISQUES NATURELS ET A L'EAU**

- Zones à Dominante Humide du SDAGE Artois-Picardie
- Axes de ruissellement pouvant entraîner des inondations
- Erosion par coulée de boue
- Enjeux potentiellement exposés au ruissellement

### LES Outils RELEMENTAIRES

**LES SECTEURS DE PROJET**

- Secteurs concernés par une Orientation Aménagement et de Programmation (voir dossier OAP)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Emplacements réservés au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme (voir liste en annexes)

### LES ELEMENTS PARTICIPANT A LA QUALITE DU CADRE DE VIE


- Petit patrimoine protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme (voir fiche d'identification)
- Linéaires de haies et alignement d'arbres identifiés au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme
- Mares protégées au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme
- Espaces Boisés Classés au titre de l'article L. 113-1 du Code de l'urbanisme
- Prairies protégées au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme

### LES CHEMINEMENTS ET LES ACCES A PRESERVER

- Accès à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme

### LES REGIMES SANITAIRES DES SITES AGRICOLES IDENTIFIES

- Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- Régime Sanitaire Départemental
- Exploitations agricoles sans régime sanitaire



**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

Code	Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m <sup>2</sup>
BSS	1	Création d'un accès	Commune de Beaurepaire-sur-Sambre	162

**PLANCHE C - PRESCRIPTIONS - PLAN DE ZONAGE**  
Commune de Beaurepaire-sur-Sambre

**VERSION D'APPROBATION**  
**DECEMBRE 2023**

Titre d'information, et non requis déjà renseignés sur le plan de zonage.  
 Le territoire de l'EPIC est concerné par une sensibilité à la remontée des nappes (cf. carte du BRGM).  
 Le territoire de l'EPIC est concerné par le risque naturel de mouvement de terrain lié au retrait-gonflement des sols argileux (aléa faible - cf. carte du BRGM).  
 Le territoire de l'EPIC est concerné par le risque agricole de mouvement de terrain et il convient d'adopter les techniques de construction.  
 Le territoire de l'EPIC est concerné par le risque agricole. Il est situé en zone de aptitude faible à modérée. Se reporter à la réglementation parasismique - décret n°2019-1255 du 22 octobre 2019.  
 Les communes d'Avesnes-sur-Helpe et de Marbais sont concernées par le risque naturel d'effondrement de cavités souterraines à risque non localisé.  
 La commune de Domplène-sur-Helpe est concernée par un risque d'effondrement liés aux forêts (risque non localisé).  
 Le territoire de l'EPIC est concerné par le risque « engins de guerre » et « transport de matières dangereuses ».

Points de vigilance sur les régimes sanitaires des sites agricoles :  
 Les régimes sanitaires des sites agricoles identifiés sont susceptibles d'évoluer dans le temps (changement de régime, évolution des bâtiments, création ou suppression de bâtiments, etc.). Le relevé a été effectué en 2019.  
 Ces informations n'ont pas été recueillies lors d'audits individuelles.  
 Les informations sont à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation, et non offertes par site : par exemple, si une exploitation est classée ICPE et qu'un des sites n'a pas de bêtes, cela n'a pas pour même note ICPE.  
 Ces informations sont donc à actualiser et à vérifier.

Vu pour être annexé à la délibération approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.  
 Fait à Avesnes-sur-Helpe,  
 Le président

ARRETE LE 20 décembre 2022  
 APPROUVE LE 18 décembre 2022

0 50 m

VERDI

Source : Limites communales Openstreetmap; Cadastre France 2021; Occupation du sol OCS2D PPRC 2015; Outils réglementaires ADU - PMA 2021; Zonage ADU 2021; Risque PAC EIV 2017  
 Modération : ASB Septembre 2023